

Groupe de Démographie Africaine

IDP_INED_INSEE_MINCOOP_ORSTOM

**L'ÉVALUATION DES EFFECTIFS
DE LA POPULATION
DES PAYS AFRICAINS**

Tome II

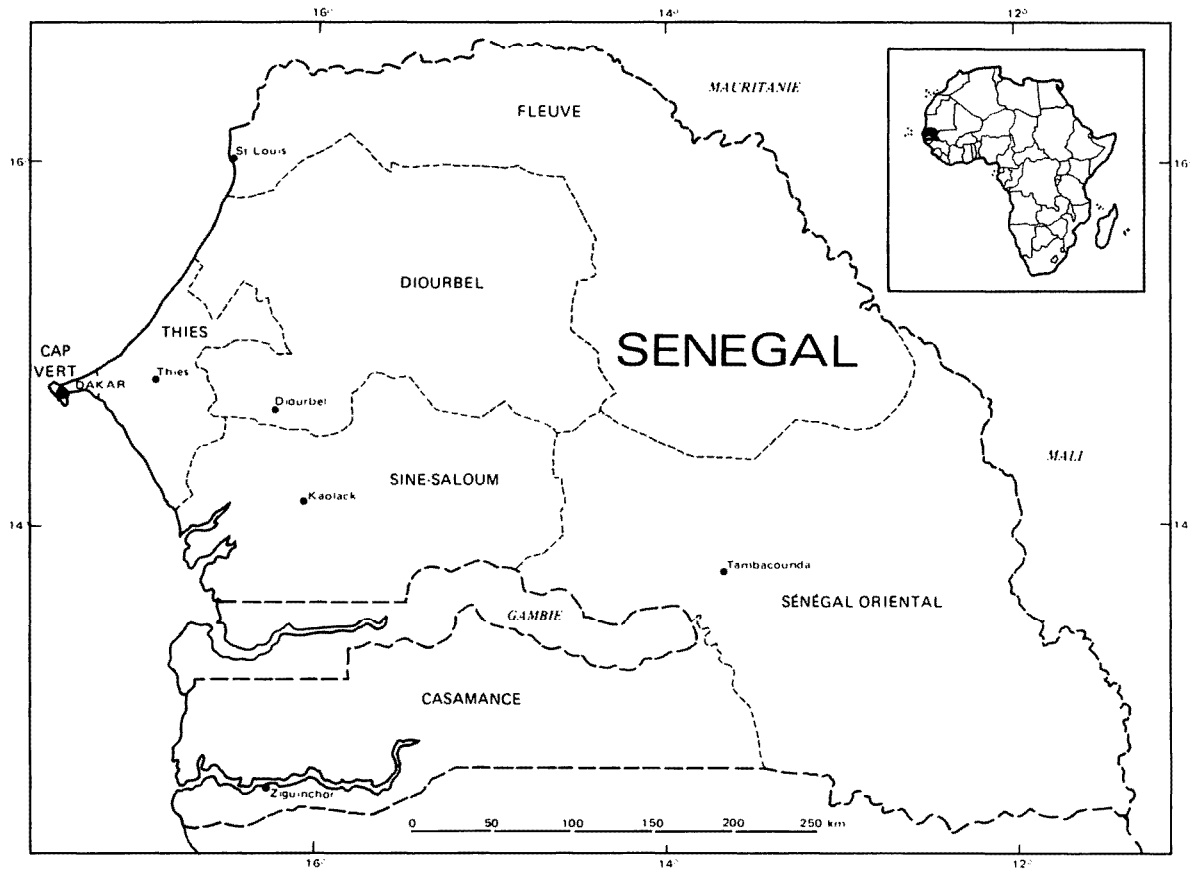
Paris

TABLE DES MATIERES

	Pages
Avant propos	I
Algérie, par M. MAZOUZ	1
Bénin, par C. ADJAHOUTONON & J.P. TOVIESSI	15
Botswana, par G.S. FINCH, E. JORGENSEN & P.O. WAY	27
Burundi, par S. BARANDEREKA & A. BERCIU	43
Cap Vert, par C. CONIM	67
Centrafrique, par D. PANTOBE	87
Comores, par F. TALLON	109
Congo, par R. MFOULOU	119
Gabon, par M.D. FRANCOIS	135
Ghana, par L. GOARNISSON	149
Haute Volta, par N. DAKUYO & H. LOUGUE	167
Lesotho, par D. TABUTIN & E. VILQUIN	179
Libye, par K.V. RAMACHANDRAN	189
Mauritanie, par G. NOEL	205
Ouganda, par M.P. THIRIAT	223
Saint Thomas et Prince, par N.A. MORGADO	239
Sénégal, par A. SADIO	249
Soudan, par K.V. RAMACHANDRAN	259
Tanzanie, par M.P. THIRIAT	277
Tunisie, par C. TARIFA	297
Zimbabwe, par L. GOARNISSON	321
Conclusion, par F. GENDREAU & L. GOARNISSON	339
Les auteurs	399
Liste des tableaux	403
Liste des graphiques	413
Liste des cartes	417
Rappel du contenu du Tome 1	421

SENEGAL

ABDOULAYE SADIO



S E N E G A L

I. SOURCES DES DONNEES.1) Les recensements administratifs.

Les premières sources de données relatives à la population du Sénégal remontent au début du siècle. Il s'agit de simples comptages de certaines catégories de population, effectués dans un but essentiellement fiscal.

C'est en 1907 que fut réalisé le premier recensement administratif. Ce recensement couvrait les quatre communes (Saint-Louis, Gorée, Dakar et Rufisque), les escales implantées le long des cours d'eau et une petite bande de terre de part et d'autre du chemin de fer reliant Dakar à Saint Louis, soit au total une superficie de 1 135 km².

Ces recensements administratifs étaient organisés tous les quatre ans d'abord, puis tous les ans par la suite. Ils ont encore lieu de nos jours mais ne portent que sur la population résidant hors des communes contrairement à ce qui se faisait auparavant.

En raison même de leurs objectifs les recensements administratifs n'ont pas fourni de résultats reflétant fidèlement les situations démographiques du pays aux époques considérées.

2) Les recensements démographiques des communes.

Sous l'administration coloniale ont été réalisés également les recensements démographiques de quelques communes. Ce sont dans l'ordre chronologique :

Diourbel en décembre	1951,
Ziguinchor en décembre	1951,
Thiès en mars-avril	1954,
Saint Louis en avril	1954,
et Dakar en avril	1955.

Ces recensements n'ont concerné que la population africaine, excepté celui de Dakar au cours duquel la population non africaine a été dénombrée.

Dans l'ensemble de l'Afrique Occidentale Française quelques recensements de non-originares ont également eu lieu en 1946, en 1951 et en 1956.

3) Les enquêtes démographiques techniques.

Plusieurs enquêtes démographiques ou pluridisciplinaires ont été réalisées au Sénégal.

a) L'enquête sur la moyenne vallée du Sénégal.

Cette étude interdisciplinaire réalisée en 1957 avait pour objectif principal d'analyser les problèmes du développement dans la moyenne vallée du fleuve Sénégal. L'enquête démographique proprement dite dont l'exécution sur le terrain a eu lieu du 1er mai au 30 juin a porté sur un échantillon de 42 000 personnes. La fraction de sondage a été de 1/5 dans la zone urbaine et de 1/10ème dans la zone rurale sédentaire.

L'enquête sur la moyenne vallée fut la première du genre, de couverture assez importante réalisée au Sénégal à l'époque coloniale.

b) L'enquête démographique nationale de 1960-1961.

Il s'agit d'une enquête démographique classique à un passage dont le taux de sondage était de 1/10ème en zone urbaine et variait de 1/100e à 1/20e en zone rurale. La taille de l'échantillon était de 200.000 personnes. La base de sondage a été constituée à partir de la liste des villages et des communes affectés de la dernière estimation connue de l'effectif global de leur population.

Les opérations de collecte des données sur le terrain se sont déroulées d'avril à juin 1960 pour la zone rurale. Par contre pour la zone urbaine, elles se sont prolongées jusqu'en août 1961.

Cette enquête est l'une des premières tentatives réalisées sur une base scientifique en vue d'améliorer la connaissance de la démographie au Sénégal. Malheureusement les seuls résultats disponibles sont ceux contenus dans la thèse de Louis VERRIERE.

c) L'enquête démographique nationale de 1970-1971.

Elle s'inscrit dans le cadre du recensement mondial de 1970 recommandé par les Nations-Unies.

C'est une enquête par sondage à trois passages de six mois chacun. L'univers a été découpé en trois strates :

- la strate urbaine comprenant toutes les localités de 10 000 habitants ou plus ;
- la strate semi-urbaine constituée des localités de 9 999 à 1 000 habitants ;
- la strate rurale regroupant les localités de moins de 1 000 habitants.

La base de sondage pour le milieu rural a été constituée à partir des résultats du dernier recensement administratif qui a fourni la liste de tous les villages et leur effectif respectif de population. Pour ce qui est des communes, il a été retenu la dernière estimation disponible. L'échantillon a porté sur 150 000 individus. La fraction de sondage a varié de 1/10e à 1/20e selon que la strate est urbaine, semi-urbaine ou rurale.

Le premier passage a eu lieu du 15 mai au 5 novembre 1970 ; le deuxième passage du 30 décembre au 15 mai 1971 et enfin le 3ème passage du 30 mai au 5 décembre 1971.

Cette enquête n'a pu être exploitée entièrement. La reprise de son exploitation est actuellement en cours.

d) Le recensement général de la population.

Les enquêtes précitées n'ont pas permis d'avoir des données démographiques jusqu'au niveau le plus bas des circonscriptions administratives. Aussi s'est-il avéré indispensable de réaliser un recensement général de la population. La collecte des données sur le terrain s'est déroulée du 15 au 30 avril 1976. Le questionnaire utilisé à cet effet a été volontairement simplifié, l'accent ayant été mis spécialement sur la structure par âge et par sexe de la population ainsi que sur sa répartition spatiale. Les caractéristiques suivantes ont été étudiées : situation de résidence, lieu de naissance, ethnique, niveau d'instruction et type d'activité. L'étude du mouvement national de la population en était exclue.

e) L'enquête sénégalaise sur la fécondité.

Elle s'inscrit à la fois dans le cadre de l'enquête mondiale sur la fécondité et dans le cadre d'un vaste programme de recherche démographique mis sur pied par la Direction de la Statistique en vue de compléter les données du recensement et de parvenir à une meilleure connaissance de la population.

Cette enquête se composait de deux opérations réalisées simultanément ; la première, dite enquête ménage, consistait en une enquête démographique classique visant à fournir des informations sur les caractéristiques socio-économiques de la population à étudier. Elle a porté sur un échantillon de 180 000 individus. La deuxième opération dite enquête individuelle comportait une enquête spécifique sur la fécondité. Elle a été réalisée auprès de 5 000 femmes en âge de procréer tirées dans l'échantillon de l'enquête ménage.

Les opérations sur le terrain se sont déroulées du 24 avril au 30 octobre 1978.

f) L'enquête population main-d'oeuvre.

Elle constitue le second volet du programme de recherche démographique signalé plus haut. Elle comportait également deux opérations dont la première fut le second passage de l'enquête ménage mentionnée ci-dessus. Quant à la seconde opération, elle a consisté en une enquête spécifique sur la main-d'oeuvre portant sur un échantillon de 65 000 personnes en âge d'activité ; elle s'est déroulée d'août à décembre 1979.

La taille de l'échantillon était suffisamment importante pour permettre d'estimer l'effectif de la population à l'occasion de chacune de ces deux enquêtes "ménage".

Le troisième volet du programme de recherche démographique qui devait porter sur l'étude de la migration n'a pu être réalisé faute de financement.

II. CRITIQUE DES SOURCES.

1) Les recensements administratifs.

D'après L. VERRIERE, les résultats disponibles des recensements administratifs réalisés avant l'indépendance sont les suivants :

TABLEAU 87 - SENEGAL - EVOLUTION DE LA POPULATION DE 1907 A 1956.

ANNEE	EFFECTIFS (en milliers)	ANNEE	EFFECTIFS (en milliers)
1907	1 130,9	1936	1 793,0
1908	1 172,1
1909	1 209,7	1948	1 992,0
1910	1 249,3
1911	1 247,3	1952	2 137,1
...
1921	1 207,9	1955	2 222,0
...	...	1956	2 259,6
1933	1 663,0		

Source : [8]

Ces effectifs comprennent aussi bien la population africaine que la population non africaine. Le tableau 87 fait apparaître une croissance lente mais régulière de la population exception faite de la période allant de 1911 à 1921. D'après ces résultats, le taux d'accroissement annuel calculé sur la période 1907-1960 serait de 1,9 %. Selon L. VERRIERE, il semble que l'on puisse admettre que ces comptages administratifs donnent, à défaut d'une estimation correcte de l'effectif de la population, une approximation valable du taux d'accroissement.

2) Les enquêtes démographiques.

Les trois principales enquêtes de couverture nationale réalisées au Sénégal ont donné les résultats suivants :

TABLEAU 88 - SENEGAL - RESULTATS DES ENQUETES DE 1960-61, 1970-71 ET 1976.

DATE	EFFECTIF (habitant)
1.07.1960	3 109 800
30.12.1970	3 956 616
15.04.1976	5 068 741

Ces effectifs comprennent tout aussi bien la population sénégalaise que la population étrangère vivant au Sénégal ainsi que la population comptée à part. Les sénégalais résidant à l'étranger en sont exclus. Ceux-ci ont fait l'objet d'un recensement en 1976 ; leur effectif s'élève à 48 097. Sans doute certains ressortissants sénégalais expatriés en situation irrégulière ou résidant dans les pays où le Sénégal n'a pas de représentation diplomatique n'ont pas été recensés.

3) Cohérence des différentes sources.

Les effectifs de population de 1960 et 1970 déterminés jusqu'à la dernière unité près ne sont pas aussi précis qu'on pourrait le croire. En effet, ils ont été obtenus par totalisation des estimations des effectifs des zones qui ont été enquêtées à des dates parfois très différentes. Par ailleurs, étant donné la faiblesse de l'échantillon de l'enquête de 1960 aussi bien que de celle de 1970, les difficultés rencontrées pendant la mise à jour de la base de sondage notamment dans les zones périphériques, la mobilité de la population dans la zone sylvo-pastorale, il y a lieu de supposer que ces résultats ont été plus sous-estimés dans certaines zones que dans d'autres.

Quant au recensement, diverses raisons permettent de supposer que ses résultats sont plus plausibles et homogènes si on considère les différentes unités géographiques. Parmi ces raisons on peut citer la simplicité du questionnaire qui a permis d'alléger les opérations de collecte et de réduire à 15 jours seulement la durée des opérations sur le terrain, une couverture cartographique complète et détaillée du territoire national, une grande expérience acquise au cours des opérations antérieures des cadres et de certains agents enquêteurs, etc. Dans l'ensemble les résultats du recensement ont été très satisfaisants et d'ailleurs confirmés aussi bien par ceux de l'enquête post-censitaire réalisée peu de temps après la collecte que par ceux des enquêtes dites ménage réalisées à l'occasion de l'enquête sénégalaise sur la fécondité et de l'enquête population main-d'oeuvre.

Ces résultats ont aussi révélé une sous-estimation de ceux des enquêtes démographiques par sondage de 1960 et 1970. Aussi les taux d'accroissement annuels de la population totale et des sous-populations régionales calculés à partir de tous ces résultats s'avèrent-ils peu significatifs.

III. CONCLUSION.

Il convient donc de corriger l'évolution de l'effectif de la population depuis 1960 compte-tenu de ce qui a été dit précédemment. A la lumière des résultats des enquêtes plus récentes, le taux d'accroissement annuel est estimé à 2,3 % pour la période allant de 1960 à 1970, à 2,6 % pour la période allant de 1971 à 1976 et à 2,8 % à partir de 1978. On explique cette augmentation par une natalité qui n'a pratiquement pas varié au cours des 20 dernières années selon les résultats de l'enquête sénégalaise sur la fécondité et une mortalité en baisse régulière. Par projections rétrospectives des résultats du recensement à l'aide des taux précités, l'évolution la plus probable de la population du Sénégal depuis 1960 est la suivante :

TABLEAU 89 - SENEGAL - EVOLUTION CORRIGEE DE LA POPULATION DE 1960 A 1969.

Au 30 juin de l'année	EFFECTIF	Au 30 juin de l'année	EFFECTIF
1960	3 497 546	1970	4 390 558
1961	3 577 989	1971	4 491 541
1962	3 660 283	1972	4 508 321
1963	3 744 470	1973	4 728 138
1964	3 830 592	1974	4 851 069
1965	3 918 696	1975	4 997 197
1966	4 008 826	1976	5 106 604
1967	4 101 029	1977	5 249 589
1968	4 195 353	1978	5 396 577
1969	4 291 846	1979	5 547 682
		1980	5 703 017

BIBLIOGRAPHIE

- 1.- "Annuaire statistique de l'Afrique occidentale française".
- 2.- BOUTILLIER (J.L.), CANTRELLE (P.), CAUSSE (J.), LAURENT (C.), N'DOYE (Th.), "La moyenne vallée du Sénégal, étude socio-économique", 1962, Ministère de la Coopération, INSEE Coopération, Paris.
- 3.- CARDEAU (J.M.), "Note sur la recherche démographique au Sénégal", 1979, Dakar.
- 4.- "Enquête démographique nationale 1970/71", 1974, Direction de la Statistique, Dakar.
- 5.- "Les plans quadriennaux du Sénégal" de 1960 à 1980, Ministère du plan et de la coopération, Dakar.
- 6.- "Recensement général de la population, méthodologie et résultats régionaux," 1977, Direction de la Statistique, Dakar.
- 7.- "Situation économique du Sénégal", série 1960 à 1978, Direction de la Statistique, Dakar.
- 8.- VERRIERE (L.), "La population du Sénégal, aspect quantitatif", 1965, Dakar.

